

Gironde : avec 97 millions d'euros de dette, le Département creuse son déficit et risque une mise sous tutelle

Par Le Figaro avec AFP

Il y a 23 heures

économie dette Tutelle

Les voyants sont au rouge en Gironde, où le département ne parvient pas à contenir son déficit. La collectivité locale, pourtant appelée à se serrer la ceinture, a creusé sa dette de 52,7 millions d'euros en 2024.

L'heure est à l'austérité budgétaire pour la Gironde, qui ne parvient pas à contenir son déficit. Le sixième département le plus peuplé de France, qui avait voté en mars un budget prévisionnel à l'équilibre de 1,8 milliard d'euros, a finalement grièvement creusé sa dette. La collectivité territoriale enregistre un déficit 97 millions d'euros. Une révision du budget 2025, affichant ce lourd déficit, doit être votée ce lundi. Le conseil départemental de Gironde s'appuie sur un «*plan de retour à l'équilibre*» de trois ans pour éviter une mise sous tutelle. Le compte administratif pour 2024, voté a posteriori, a été déficitaire de 52,7 millions d'euros. Il faut ajouter à cette dette les 37 millions d'euros de décalages de paiement pour la protection de l'enfance, les augmentations du volume de RSA et les prestations de compensation du handicap, indique Jean-Luc Gleyze, le président de la Gironde à l'AFP.

D'après l'élu socialiste, ces difficultés financières sont notamment liées à la fonte des taxes sur les transactions immobilières perçues par les collectivités. Lesdits droits de mutation à titre onéreux (DMTO), communément appelés frais de notaire, ont chuté de près de 17% en un an en Gironde en raison de la crise immobilière selon la Cour des comptes. «*Nous avons perdu 200 millions d'euros de droits de mutation en deux ans. L'effet ciseau est beaucoup trop rapide pour qu'on puisse trouver les moyens de rattraper ce qui nous manque comme recettes*», indique ainsi Jean-Luc Gleyze. Avant de rappeler que les départements ont aussi perdu la main sur plusieurs prestations qu'ils percevaient (taxe d'habitation, taxe foncière professionnelle).

Manque de prévoyance

L'opposition dénonce un manque de prévoyance. Et pour cause : quand le marché immobilier a commencé à décliner dès 2023, elle avait préconisé de contenir les dépenses afin d'anticiper une baisse des DMTO. La loi interdit par ailleurs aux collectivités territoriales de présenter des budgets en déséquilibre. En l'occurrence en Gironde, l'État pourrait prononcer une mise sous tutelle du Département pour redresser ses comptes. Cette dernière n'entraînerait pas un blocage budgétaire à l'américaine (les dépenses obligatoires et les salaires des fonctionnaires continueraient d'être assurées), mais elle permettrait de bloquer le versement de subventions.

«Quand nous allons voter le budget supplémentaire déficitaire, le préfet doit obligatoirement saisir la chambre régionale des comptes. Nous allons présenter à cette dernière un plan de retour à l'équilibre», insiste Jean-Luc Gleyze, qui espère ainsi éviter une mise sous tutelle. Son plan vise un retour à une épargne nette en 2028. Depuis les lois de décentralisation de 1982, seul le département de la Guadeloupe a subi une mise sous tutelle pour raisons budgétaires en 1998.

La rédaction vous conseille

- Environnement, sécurité, endettement... Quel est le bilan du maire écologiste Pierre Hurmic, cinq ans après son élection à Bordeaux ?
- Absentéisme, retards de paiement, subventions nébuleuses : la situation financière de la ville de Bordeaux passée au crible